

La certification est composée de 3 blocs de compétences dont la validation cumulative est condition de son obtention. Au sein de chaque bloc de compétences sont attestées les compétences qui lui sont spécifiques, ainsi que les deux compétences transversales :

- Bloc de compétences n° 1, compétences C.1 à C.3 ; C.T.1 & C.T.2 : **Réaliser le diagnostic du bâti ou d'une parcelle en vue de travaux de performance énergétique** –
- Bloc de compétences n° 2, compétences C.4 à C.13 ; C.T.1 & C.T.2 : **Assurer l'organisation et le suivi technique et logistique des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien**
- Bloc de compétences n° 3, compétences C.14 à C.19 ; C.T.1 & C.T.2 : **Réaliser en équipe des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien**

**Candidat en situation de handicap :**

Sur avis du référent handicap, le jury de certification peut mettre à disposition

- Un matériel ou d'un outillage adapté au handicap du candidat et lui permettant la réalisation du « geste » attendu,
- L'adaptation de la durée de l'épreuve
- L'assistance d'une tierce personne.
- Exceptionnellement, le responsable de l'organisation des épreuves peut proposer une exemption d'évaluation d'une ou plusieurs compétences identifiées, ou l'exemption d'un ou plusieurs critères d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPÉTENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>A.1 Réalisation du diagnostic du bâti et d'une parcelle au niveau de sa performance environnementale</b>  - Identification et collecte des informations nécessaires à la réalisation du diagnostic en amont de la visite de la parcelle. - Recueil sur le terrain des données complémentaires. - Identification des procédures réglementaires et administratives impactant le projet de construction, de réhabilitation ou de rénovation. - Formulation et restitution du diagnostic au client.	C.1 Identifier les caractéristiques du bâti ou d'une parcelle à construire sur le plan physique, des matériaux et de l'environnement, en s'appuyant sur une étude de terrain et sur l'examen des documents à disposition (métrés, plans...), afin d'en réaliser le bilan bioclimatique.	Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat réalise le diagnostic d'un bâti et d'une parcelle.  Le diagnostic est formalisé dans un document écrit, restitué à l'oral devant le jury.	- Les informations nécessaires à la réalisation du diagnostic en amont et sur le terrain sont identifiées et collectées de façon exhaustive. - Les éléments caractéristiques du bâti et de la parcelle sont relevés et reportés sur plan. - Le diagnostic « bâti » est cohérent et les différentes variables à prendre en compte du point de vue de la performance environnementale sont mesurés selon les normes en vigueur.
	C.2 Lister les mesures législatives et réglementaires applicables au niveau national et local en relation avec la rénovation et la construction du bâti, afin d'identifier leurs effets sur le projet et de les prendre en compte dans le cadre des travaux à réaliser.		- Les règlements, normes et procédures – principalement en matière d'environnement – relatifs à l'exécution de travaux sur bâti neuf ou ancien sont identifiés. - Les contraintes découlant de ces textes sont clairement retranscrites. - Les effets de ces textes en matière de performance environnementale, de choix des matériaux et de techniques à mobiliser sont correctement identifiés.

	<p>C.3 Établir des objectifs de performance environnementale réalistes au regard des propriétés du bâti ou de la parcelle, des usages du client et du cadre réglementaire, afin de présenter un diagnostic argumenté au client et parties prenantes pour discussion et validation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le document de présentation du diagnostic est synthétique, clair et accessible.</li> <li>- Les éléments essentiels du diagnostic sont présentés oralement et argumentés.</li> <li>- Les objectifs de performance environnementale sont réalistes et cohérents au regard des caractéristiques du bâti et de la parcelle.</li> <li>- Les remarques et objections sont traitées et donnent lieu à une reformulation satisfaisante.</li> </ul>
<p>A.T.1 Gestion des relations avec les parties prenantes des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, sur son périmètre de responsabilité</p> <p><i>Le chef d'équipe en construction durable est à l'interface de toutes les personnes concernées par les travaux sur son périmètre de responsabilité : ouvriers spécialisés, hiérarchie, clients, riverains, fournisseurs...</i></p> <p><i>Par son attitude et sa communication orale, il assure la diffusion et le partage des informations, tout en contribuant à donner une image positive de son entreprise</i></p>	<p>C.T.1 Communiquer de façon claire et efficace avec les personnes concernées ou impactées par les travaux de rénovation ou construction durables. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise</p>	<p>La compétence C.T.1 est évaluée dans le cadre de chaque mise en situation professionnelle reconstituée, compte tenu de l'attitude du candidat et de sa capacité de présenter et défendre oralement ses choix et geste techniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La langue française est maîtrisée.</li> <li>- La démonstration d'un concept est pertinente.</li> <li>- La réalisation de croquis pour illustrer est maîtrisée.</li> <li>- La mobilisation des connaissances pour alerter sur les points de vigilance liés à la performance énergétique sur bâti neuf ou ancien est engagée.</li> </ul>
<p>A.T.2 Traitement et formalisation de l'information en lien avec les travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, au moyen d'outils numérique</p> <p><i>Le chef d'équipe en construction durable utilise de plus en plus couramment les outils et technologies numériques dans le cadre de recherche d'informations et de reporting digital des travaux réalisés en direction de sa hiérarchie.</i></p>	<p>C.T.2 Utiliser les outils bureautiques et collaboratifs digitaux mis à disposition par son entreprise, afin d'assurer la traçabilité de l'information et le reporting concernant le déroulement et l'exécution des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise.</p>	<p>La compétence C.T.2 est évaluée dans le cadre des mises en situations reconstituées et études de cas donnant lieu à la production d'un livrable réalisé avec un outil informatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise des outils numériques nécessaire à la production de documents est acquise.</li> <li>- L'utilisation des programmes informatiques nécessaires aux projets de performance énergétique du bâti est maîtrisée.</li> </ul>

<p><b>A.2 - Définition et estimation des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduction des objectifs de performance énergétique visés en travaux et interventions sur les différentes parties du bâti.</li> <li>- Estimation de la durée des travaux et interventions à réaliser et de leur articulation logique.</li> <li>- Identification des moyens matériels, techniques et humains requis pour la réalisation des travaux.</li> <li>- Évaluation des coûts associés à la réalisation des travaux.</li> </ul>	<p>C.4 Déterminer la nature des interventions et opérations à réaliser sur le bâti neuf ou ancien, en tenant compte des attentes du client et des objectifs de performance énergétique visés, afin de contribuer à la réalisation d'une construction durable et respectueuse de l'environnement.</p>	<p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat produit la programmation et l'estimation des travaux de performance énergétique à réaliser. L'ensemble est formalisé dans un document écrit, restitué à l'oral devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux proposés sont adaptés au contexte et à la demande du client : ils sont de nature à satisfaire les objectifs de performance énergétiques visés.</li> </ul>
	<p>C.5 Établir la chronologie des interventions et opérations à réaliser sur le bâti neuf ou ancien, en tenant compte des autres corps de métier impliqués et des délais d'exécution attendus, afin de produire un calendrier cohérent et réaliste.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chronologie des travaux est cohérente et tient compte des différentes composantes et interventions sur le chantier.</li> <li>- La durée estimative des travaux est réaliste et tient compte des objectifs de délai fixés.</li> </ul>
	<p>C.6 Chiffrer le coût des interventions et opérations à réaliser sur le bâti neuf ou ancien, en produisant une estimation des moyens nécessaires à leur exécution – matériaux, matériels, main d'œuvre, afin de proposer un devis au client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation globale des quantités et qualité de matières premières est juste.</li> <li>- L'estimation des besoins en matériel est cohérente avec la nature des travaux à réaliser.</li> <li>- Le chiffrage proposé est réaliste.</li> </ul>
<p><b>A.3 - Préparation, organisation et suivi quotidiens des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien aux niveaux logistique et technique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation quotidienne des travaux et de l'implantation des ouvrages à réaliser.</li> <li>- Suivi des commandes des matériels et matériaux utilisés dans le cadre des travaux.</li> <li>- Suivi de la réalisation des travaux sur le plan de la qualité, des délais et des coûts.</li> <li>- Réalisation des documents rendant compte du déroulement des travaux.</li> </ul>	<p>C.7 Consulter les documents d'exécution des travaux performance énergétique sur bâti neuf ou ancien à réaliser, afin d'organiser dans le temps l'activité quotidienne des membres de l'équipe.</p>	<p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat assure la préparation, l'organisation et le suivi des travaux de performance énergétique à réaliser. L'ensemble est formalisé dans un document écrit, restitué à l'oral devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les repérages et implantations des ouvrages sont conformes au cahier des charges.</li> <li>- La programmation des interventions est cohérente et réaliste.</li> </ul>
	<p>C.8 Gérer la mise à disposition des matériaux et moyens techniques nécessaires à l'exécution des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, en estimant de façon anticipée les besoins en quantité et en assurant la relation avec les fournisseurs, afin d'assurer la tenue et la continuité du chantier.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les quantités disponibles de matériaux et matériels des travaux sont contrôlés et leurs besoins de renouvellement à court terme sont évalués au plus juste.</li> <li>- La conformité des matériaux et matériels fournis est vérifiée et attestée.</li> </ul>
	<p>C.9 Mettre en œuvre les mesures d'adaptabilité et d'accessibilité à destination des personnes en situation de handicap, afin de permettre aux personnes destinataires des lieux une utilisation autonome et sécurisée conformément à la réglementation et aux normes qualité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les normes d'accessibilité et de mobilité concernant les personnes en situation de handicap sont connues et appliquées.</li> </ul>

	<p>C.10 Vérifier l'application des consignes de tri, de stockage, de traitement et d'évacuation des déchets du chantier, en s'assurant du respect des normes et réglementations en la matière, afin d'assurer la propreté du chantier conformément aux obligations réglementaires et de développement durable.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les obligations réglementaires et normatives relatives aux déchets générés par les travaux sont appliquées scrupuleusement.</li> </ul>
	<p>C.11 Contrôler la réalisation des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien effectués, en s'assurant du respect des exigences techniques attachées à la commande, afin de livrer des ouvrages conformes à l'engagement de qualité pris contractuellement avec le client.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages réalisés sont vérifiés et leur conformité aux exigences de la commande et du cahier des charges, sur le plan de la qualité, du coût et des délais est démontrée.</li> <li>- Le cas échéant, les malfaçons sont repérées.</li> </ul>
	<p>C.12 Prévenir et Traiter les problèmes de tous ordres pouvant affecter le déroulement des travaux, en relevant les incidents du chantier et en identifiant leurs causes éventuelles, afin de proposer des mesures correctives ou améliorations de façon argumentée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les causes génératrices des problèmes affectant le déroulement des travaux sont identifiées et analysées.</li> <li>- Des mesures correctives sont proposées pour solutionner les problèmes rencontrés et assurer la continuité des travaux et la qualité des ouvrages.</li> </ul>
	<p>C.13 Rendre compte du déroulement des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, en enregistrant les éléments de suivi dans un outil numérique dédié, afin de permettre le repérage des variations entre prévisionnel et réalisé et d'adapter en conséquence la suite des opérations en vue du respect des objectifs de qualité, coût et délai.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les données relatives au déroulement des travaux sont collectées de façon exhaustive.</li> <li>- Les fiches de chantier sont correctement renseignées.</li> <li>- Les mesures de prévention des risques sont mises en place et appliquées.</li> <li>- Les formulaires sont remplis avec exactitude.</li> <li>- Les écarts entre prévisionnel et réalisé sont repérés et analysés.</li> </ul>
<p>A.T.1 Gestion des relations avec les parties prenantes des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, sur son périmètre de responsabilité <i>Le chef d'équipe en construction durable est à l'interface de toutes les personnes concernées par les travaux sur son périmètre de responsabilité : ouvriers spécialisés, hiérarchie, clients, riverains, fournisseurs... Par son attitude et sa communication</i></p>	<p>C.T.1 Communiquer de façon claire et efficace avec les personnes concernées ou impactées par les travaux de rénovation ou construction durables. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise</p>	<p>La compétence C.T.1 est évaluée dans le cadre de chaque mise en situation professionnelle reconstituée, compte tenu de l'attitude du candidat et de sa capacité de présenter et défendre oralement ses choix et geste techniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La langue française est maîtrisée.</li> <li>- La démonstration d'un concept est pertinente.</li> <li>- La réalisation de croquis pour illustrer est maîtrisée.</li> <li>- La mobilisation des connaissances pour alerter sur les points de vigilance liés à la performance énergétique sur bâti neuf ou ancien est engagée.</li> </ul>

<p><i>orale, il assure la diffusion et le partage des informations, tout en contribuant à donner une image positive de son entreprise</i></p>			
<p>A.T.2 Traitement et formalisation de l'information en lien avec les travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, au moyen d'outils numérique <i>Le chef d'équipe en construction durable utilise de plus en plus couramment les outils et technologies numériques dans le cadre de recherche d'informations et de reporting digital des travaux réalisés en direction de sa hiérarchie.</i></p>	<p>C.T.2 Utiliser les outils bureautiques et collaboratifs digitaux mis à disposition par son entreprise, afin d'assurer la traçabilité de l'information et le reporting concernant le déroulement et l'exécution des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise.</p>	<p>La compétence C.T.2 est évaluée dans le cadre des mises en situations reconstituées et études de cas donnant lieu à la production d'un livrable réalisé avec un outil informatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La maîtrise des outils numériques nécessaire à la production de documents est acquise.</li> <li>- L'utilisation des programmes informatiques nécessaires aux projets de performance énergétique du bâti est maîtrisée.</li> </ul>
<p><b>A.4 - Réalisation en équipe des travaux de performance énergétique sur bâti neuf et ancien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air sur ossature bois, maçonnerie conventionnelle et charpente.</li> <li>- Réalisation des espaces nécessaires à l'intégration des différents fluides et courants.</li> <li>- Réalisation des travaux d'intégration de menuiserie.</li> <li>- Réalisation des travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air et à l'eau liés au gros-œuvre (fondation, dalle, mur maçonné).</li> </ul>	<p>C.14 Réaliser les travaux d'isolation et d'étanchéité à l'air sur ossature bois, en maçonnerie conventionnelle, sur charpente (ossatures nécessaires à l'intégration de l'isolation et support de l'étanchéité ; rupteur de ponts thermiques...), en utilisant des matériaux traditionnels ou biosourcés et des techniques respectueux des principes d'écoconstruction, afin d'optimiser la performance énergétique et environnementale du bâti neuf ou ancien.</p>	<p>1) Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur maquette, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'isolation et l'étanchéité sur une maçonnerie et une ossature bois,</li> <li>- l'isolation et l'étanchéité d'une toiture.</li> </ul> <p>2) Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat réalise en équipe les travaux de performance énergétique. L'ensemble est formalisé dans un document écrit,</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages d'étanchéité et d'isolation sont exécutés dans les règles de l'art.</li> <li>- Ils sont réalisés conformément à la documentation professionnelle à disposition.</li> <li>- Ils sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.</li> </ul>

		restitué à l'oral devant le jury.	
	C.15 Réaliser les espaces nécessaires au passage des gaines électriques, de ventilation et de plomberie, en utilisant des matériaux traditionnels ou biosourcés et des techniques, respectueux des principes de construction durable, afin de permettre l'intervention ultérieure des corps de métier concernés.	<p>1) Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur maquette, le candidat réalise les espaces nécessaires à l'intégration d'une gaine de ventilation, de plomberie et de circuits électriques.</p> <p>2) Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée, le candidat réalise en équipe les travaux de performance énergétique. L'ensemble est formalisé dans un document écrit, restitué à l'oral devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages d'intégration des fluides et courants sont exécutés dans les règles de l'art.</li> <li>- Ils sont réalisés conformément à la documentation professionnelle à disposition.</li> <li>- Ils sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.</li> </ul>
	C.16 Réaliser l'intégration d'une menuiserie dans les ouvertures pratiquées au sein du bâti, en installant au préalable le support nécessaire à l'opération et en utilisant des matériaux traditionnels ou biosourcés ainsi que des techniques, respectueux des principes d'écoconstruction, afin d'optimiser la performance énergétique et environnementale du bâti neuf ou ancien.	<p>1) Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée sur maquette, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'intégration d'une menuiserie,</li> <li>- l'étanchéité à l'air entre le bâti et la menuiserie.</li> </ul> <p>2) Dans le cadre d'une mise en situation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ouvrages d'intégration d'une menuiserie sont exécutés dans les règles de l'art.</li> <li>- Ils sont réalisés conformément à la documentation professionnelle à disposition.</li> <li>- Ils sont réalisés dans le respect des règles de sécurité.</li> </ul>

		professionnelle reconstituée, le candidat réalise en équipe les travaux de performance énergétique. L'ensemble est formalisé dans un document écrit, restitué à l'oral devant le jury.	
<p><b>A.5 - Coordination d'une équipe réduite d'ouvriers spécialisés, qualifiés ou non qualifiés, intervenant dans les travaux performance énergétique sur bâti neuf ou ancien</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution de l'équipe d'ouvriers spécialisés intervenant sur tout ou partie du chantier.</li> <li>- Présence quotidienne sur le chantier.</li> <li>- Communication des tâches à réaliser par chacun et des consignes associées.</li> <li>- Animation de réunions sur le chantier.</li> <li>- Prévention et traitement des signes d'insatisfaction et de différents interpersonnels.</li> </ul>	<p>C.17 Identifier les savoir-faire techniques et compétences à mobiliser dans le cadre des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, en tenant compte des matériaux et techniques utilisés et de l'ampleur de l'intervention, afin de constituer une équipe adaptée et bien dimensionnée.</p>	<p>Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle reconstituée à l'aide d'un scénario tiré au sort, le candidat propose une constitution d'équipe pour la réalisation de travaux de performance énergétique ; il anime une réunion de travail avec les ouvriers spécialisés impliqués dans les travaux. L'ensemble est formalisé dans une séquence vidéo (5min) présentée au jury lors de l'entretien du candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les savoir-faire nécessaires à la réalisation des travaux sont identifiés et en cohérence avec les besoins spécifiques découlant des matériaux et techniques requis pour une construction durable.</li> <li>- L'équipe constituée est, en taille et en profils, adaptée aux besoins des travaux à réaliser.</li> </ul>
	<p>C.18 Organiser l'exécution des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien dans les règles de l'art, en répartissant les tâches à réaliser aux différents ouvriers spécialisés et en leur transmettant clairement les règles et consignes à appliquer, afin d'assurer l'efficacité et le bon ordonnancement du chantier.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les différentes tâches à accomplir sont définies avec précision.</li> <li>- La répartition des tâches est logique et complémentaire, permettant une réalisation rationnelle des travaux.</li> <li>- Les consignes sont transmises de façon claire et intelligible et leur compréhension par l'interlocuteur est vérifiée.</li> </ul>
	<p>C.19 Animer l'équipe d'ouvriers spécialisés participant aux travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, en mettant en œuvre une posture et en instaurant un mode de relation adaptés à leur profil, afin de favoriser leur adhésion et de maintenir un cadre de travail prévenant les risques de tension ou de conflit.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La posture mise en œuvre est appropriée à la situation et tient compte des profils et caractères des membres de l'équipe.</li> <li>- Une écoute est offerte aux membres de l'équipe et leurs avis et besoins sont pris en compte.</li> <li>- Une posture de médiateur est adoptée en cas de tension.</li> </ul>
<p>A.T.1 Gestion des relations avec les parties prenantes des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, sur son périmètre de responsabilité <i>Le chef d'équipe en construction durable est à l'interface de toutes les personnes concernées par les travaux sur son périmètre de responsabilité : ouvriers spécialisés, hiérarchie, clients, riverains,</i></p>	<p>C.T.1 Communiquer de façon claire et efficace avec les personnes concernées ou impactées par les travaux de rénovation ou construction durables. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise</p>	<p>La compétence C.T.1 est évaluée dans le cadre de chaque mise en situation professionnelle reconstituée, compte tenu de l'attitude du candidat et de sa capacité de présenter et défendre oralement ses choix et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La langue française est maîtrisée.</li> <li>- La démonstration d'un concept est pertinente.</li> <li>- La réalisation de croquis pour illustrer est maîtrisée.</li> <li>- La mobilisation des connaissances pour alerter sur les points de vigilance liés à la performance énergétique sur bâti neuf ou ancien est engagée.</li> </ul>

<p>fournisseurs...</p> <p><i>Par son attitude et sa communication orale, il assure la diffusion et le partage des informations, tout en contribuant à donner une image positive de son entreprise</i></p>		<p>geste techniques.</p>	
<p>AT.2 Traitement et formalisation de l'information en lien avec les travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien, au moyen d'outils numérique</p> <p><i>Le chef d'équipe en construction durable utilise de plus en plus couramment les outils et technologies numériques dans le cadre de recherche d'informations et de reporting digital des travaux réalisés en direction de sa hiérarchie.</i></p>	<p>C.T.2 Utiliser les outils bureautiques et collaboratifs digitaux mis à disposition par son entreprise, afin d'assurer la traçabilité de l'information et le reporting concernant le déroulement et l'exécution des travaux de performance énergétique sur bâti neuf ou ancien. (Hiérarchie, intervenants, clients, riverains...), afin d'assurer l'information des parties prenantes et de contribuer à la bonne image de son entreprise.</p>	<p>La compétence C.T.2 est évaluée dans le cadre des mises en situations reconstituées et études de cas donnant lieu à la production d'un livrable réalisé avec un outil informatique</p>	<p>- La maîtrise des outils numériques nécessaire à la production de documents est acquise.</p> <p>- L'utilisation des programmes informatiques nécessaires aux projets de performance énergétique du bâti est maîtrisée.</p>